

By
2355
S4
no. 4

4

LE SEMEUR



JUN 17 1965
UNIVERSITY OF TORONTO
SOMMAIRE

L'A. C. J.
dans les collèges.... Charles Buron.

Éducation..... Joseph A. Brunet.

En regardant
passer la vie.... Antonio Perrault.

Mgr Sbarretti
au collège de Ste-Thérèse.... A. Leduc.

Notes.....

PREMIÈRE ANNÉE—No 4.

Montréal, 324, rue Ste-Catherine,

DECEMBRE 1904.

LE SEMEUR

BULLETIN DE L'A. C. J.

PARAIT AU COMMENCEMENT DE CHAQUE MOIS.

Abonnements : Montréal	60 cents
Canada et Etats-Unis	50 cents
Autres pays	3 fr.
Un numéro	5 cents

N. B.—Les abonnements partent de septembre et février.

Nos collaborateurs doivent adresser leurs articles et toutes leurs communications—notes et nouvelles—à la Rédaction du SEMEUR 473, rue St-Denis, Montréal.

Toutes les lettres concernant l'administration du bulletin, abonnements, annonces, changements d'adresse, doivent être adressées à M. l'Administrateur du SEMEUR, G.-H. Baril, 324, rue Ste-Catherine. On s'abonne aussi chez les principaux libraires de Montréal.

Pour les renseignements touchant l'Association, l'organisation et l'affiliation des groupes et pour les commandes de brochures de l'A.-C. J. écrire au *Secrétariat de l'A. C. J.*, 473, rue St-Denis, Montréal.

Comité de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française.

ALBERT BENOIT, président,	449, rue St-Hubert,	Montréal
ABÉLARD LEDUC, vice-président,	246, rue Ste-Elisabeth,	"
ANTONIO PERRAULT, vice-président,	174, rue Berri,	"
EUGÈNE ANGERS, secrétaire,	473, rue St-Denis,	"
EDMOND HURTEBISE, trésorier,	79, rue Souvenir,	"
ARMAND DUGAS, secrétaire-correspondant,	105, rue St-Hubert,	"
ARTHUR ROBITAILLE, secr.-correspondant,	70, rue St-Denis,	"
R. P. CHARLES CHAPUT, S. J., aumônier-directeur,	142, rue Bleury,	"

Le Semeur

La jeunesse à la Vierge Immaculée :

Amours !

La jeunesse au blanc lys de la vallée :

Toujours !

L'A. C. J. DANS LES COLLÈGES

STATUTS DE L'A. C. J.— “ Art. 15 : Les élèves des classes supérieures des collèges peuvent aussi, avec l'assentiment des autorités locales, former des groupes de l'Association. Il appartiendra aux mêmes autorités de déterminer un programme d'études en rapport avec les travaux de classes des membres de ces groupes.”

Nous voudrions dire un mot d'explication à propos de cet article. Sans doute l'œuvre de l'Association s'adresse surtout aux jeunes gens qui ont déjà terminé leurs études, elle veut les grouper ensemble et les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie. Aussi les statuts imposent-ils à chaque groupe la formation et le maintien d'un cercle d'études.

Mais l'Association ne néglige pas les élèves des collèges, élèves des classes supérieures. C'est parmi eux que se recruteront plus tard

ses membres actifs, comme c'est parmi leurs professeurs qu'elle espère toujours trouver le plus d'encouragement. Il faut donc entretenir ce zèle ardent de maîtres si bien disposés à notre égard et s'assurer d'avance de l'enrôlement dans notre Association de ces jeunes recrues.

Mais comment dans les collèges répandre l'esprit de l'Association ? Comment former des groupes et surtout comment les faire fonctionner ? N'est-ce pas s'ingérer dans les affaires d'autrui et créer un état dans un état ? N'est-ce pas au moins entraîner les élèves dans une œuvre trop distrayante du but actuel de leurs études ?

Nous ne le croyons pas. L'article 15 des statuts, cité plus haut, le démontre clairement, les articles 8 et 10 en sont une nouvelle preuve. "Chaque groupe aura ses statuts particuliers et possèdera une autonomie parfaite pour tout ce qui concerne sa vie intérieure..." "Chaque groupe devra autant que possible avoir un aumônier."

Pourquoi l'Académie française établie dans chaque collège ne se constituerait-elle pas en groupe de l'Association ? Elle n'a qu'à communiquer ses statuts au comité général et demander l'affiliation. Elle possède déjà un aumônier dans la personne de son Directeur, et rien, dans ses règlements ni dans le but qu'elle poursuit, n'est opposé à l'esprit et à la fin de l'Association ; aussi, à la rigueur, il ne serait même pas nécessaire d'envoyer au comité général les statuts de ces académies.

Est-ce à dire qu'il faudrait transformer l'Académie en cercle d'études, s'occupant exclusivement des questions sociales, religieuses ou éducatrices ? Ce serait sans doute l'idéal, mais un idéal dont on ne peut guère demander la réalisation. L'on comprend en effet que la plupart de ces questions seraient de trop haute envolée pour plusieurs de ces élèves qui sont admis dans les académies. Il suffira donc

qu'un de nos jeunes camarades donne de temps en temps à l'Académie un travail plus en rapport avec les études que doivent faire les membres de l'Association. Ce sera en même temps un moyen efficace de faire naître et d'entretenir dans ces jeunes gens le goût, hélas! si rare de nos jours, pour ces grandes questions qui intéressent le bien de la société et le bien de la religion.

Je viens de lire dans un article de Revue la confession d'un fin critique : " J'avoue, écrit-il, que mon péché mignon c'est la paresse pour tout ce qui est travail intellectuel, en quoi je suis canadien pur sang, et qu'entre toutes les études je néglige celle des vérités religieuses, en quoi je ressemble admirablement à toute la classe lettrée de mon pays." Cet aveu, peut-être peu sincère de la part d'un si éminent écrivain, serait bien placé dans le cœur et sur les lèvres de plus d'un parmi nous. Avouons-le franchement, nous avons grand besoin d'être secoués de notre torpeur ; nos moments de loisir sont pour les amusements et non pour l'étude. C'est vrai, me disait un camarade, mais peut-être que nous serions moins engourdis, si dès le collège nous avions été initiés à cet apostolat des jeunes.

Un autre moyen facile de répandre dans les collèges l'esprit et la vie de l'Association, c'est de favoriser la lecture du *Semeur*, bulletin de l'Association. Cette petite Revue, bien que modeste dans ses dimensions, répandra ici et là quelques bonnes idées. Déposée dans de jeunes cœurs, cette semence, sous l'action du temps et l'influence de l'Association, croîtra et produira une riche moisson d'œuvres.

Que si quelque professeur plus zélé voulait réunir de temps en temps certains de ses élèves et traiter avec eux ces questions de religion, de société, d'éducation, de nationalité, questions parfaitement en rapport avec les sujets d'étude des élèves en Morale, oh! alors, ce

serait la perfection !

N'est-ce pas, à peu de chose près, ce qui avait lieu dans plus d'un collège de notre Province, même avant le mouvement public des jeunes ?

Voici ce que nous lisions dans la " Vérité " du 24 mars 1902 :
" Il nous est tombé sous la main, ces jours-ci, le programme d'une soirée académique qui a eu lieu naguère dans un des principaux collèges du Canada français.

" Nous commettons peut-être une indiscretion, car nous n'ignorons pas le désir des autorités de cette maison d'éviter tout ce qui peut ressembler à la réclame, mais nous ne pouvons résister à la tentation de dire un mot de cette séance. Ce programme nous montre que dans cette maison on s'occupe d'autre chose que d'amplifications oratoires et de vétilles littéraires. En effet, nous y trouvons en miniature un Congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française de la province de Québec. C'est le titre même du programme.

" Voici, en deux mots, l'idée inspiratrice de ce congrès. En face des dangers qui la menace, la jeunesse catholique et canadienne-française se groupe en un congrès pour y étudier la nature de ces dangers, les moyens d'y remédier, en même temps que ses devoirs à la fois patriotiques et religieux. A l'ouverture de la séance académique, les réunions des différentes commissions sont censées avoir eu lieu.

" C'est la séance de clôture du congrès, où le président de chacune des sept commissions vient donner le compte-rendu des travaux de sa commission.

" Voici les sujets étudiés par les sept commissions, développés dans les rapports et qui sont l'objet des résolutions : Les dangers :

1° Alcoolisme, 2° Scepticisme, 3° Sociétés secrètes. Les devoirs : 4° Langue française, 5° Agriculture et colonisation, 6° Convictions, 7° Propagande.”

Puisse cet exemple être imité dans tous nos collègues ! L'avenir a-t-on dit, est à la jeunesse; oui, mais à la condition qu'elle se coalise en s'inspirant des principes religieux et patriotiques. A l'œuvre, jeunes camarades des collègues, et ne quittez point votre Alma Mater sans aucune ambition dans le cœur et sans volonté d'être et de faire quelque chose. Proposez-vous un noble idéal à réaliser et un grand but à atteindre, l'idéal et le but de l'Association de la jeunesse catholique canadienne-française.

Charles BURON.

EDUCATION

L'éducation ! voilà certes un mot qui s'est rencontré fréquemment et sous la plume de nos écrivains et sur les lèvres de nos orateurs. Les amis et camarades de l'Association auront, sans doute, eux aussi, l'occasion d'écrire ou de parler sur ce sujet. Me permettraient-ils de leur tracer les premières lignes et de leur exposer les principes fondamentaux de cette science ? D'autres viendront, je n'en doute pas, qui expliqueront les droits et devoirs de l'Église, des parents et de l'Etat en cette matière.

L'éducation, comme toutes les grandes choses, a été définie plusieurs fois et de plusieurs manières. Parmi ces nombreuses défi-

nitions, j'indique les meilleures ; à chacun de choisir.

L'éducation 1° c'est l'art de développer les facultés physiques, morales et intellectuelles de l'enfant. (T. Bachelet.)

2° C'est le travail par lequel l'homme est conduit au développement de sa nature physique et morale. (Laurentie.)

3° Le mot éducation signifie l'action de faire sortir ce qui est caché ; faire l'éducation de l'enfant, c'est donc avant tout, mettre au jour toutes les forces qui sont chez lui à l'état de germe. (Gauthery.)

4° L'éducation est l'art de former l'homme de manière qu'en cultivant ses bonnes qualités, en corrigeant les mauvaises par les qualités contraires, on tire parti des unes et des autres pour le rendre le plus nécessaire, le plus utile, le plus agréable qu'il est possible à lui-même, à sa famille, à la société, à l'état, à l'humanité. (Lettres sur l'éducation, 1762.)

5° Cultiver, exercer, développer, fortifier et polir toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent, dans l'enfant, la nature et la dignité humaines ; donner à ces facultés leur parfaite intégrité ; les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action ; par là, former l'homme et le préparer à servir sa patrie dans les diverses fonctions sociales qu'il sera appelé, un jour, à remplir pendant sa vie sur la terre ; et ainsi, dans une pensée plus haute, préparer l'éternelle vie en élevant la vie présente, telle est l'œuvre, tel est le but de l'éducation. (Dupanloup.)

Elle apprend donc à “ vivre, non pas à parler, ni seulement à penser, ni à dessiner, ni à calculer ni même à prier, mais à vivre, c'est-à-dire, à la fois, à penser, à parler, à dessiner, à calculer, à prier, dans la proportion même où toutes ces choses sont nécessaires à la vie et en constituent les éléments.”

Vouloir vivre, savoir vivre, pouvoir vivre, tel doit être le résultat de l'éducation.

Mgr Péchenard nous dit que la vie, sans l'éducation qui la complète, ne serait qu'ébauchée.

Dans son livre : *L'Esprit de l'éducation*, l'abbé Béesau parlant du but de l'éducation, s'exprime ainsi : tel est le but de l'éducation dans ce qu'elle a de plus général : prendre l'homme dans son enfance pour l'éveiller à la vie, exercer peu à peu ses facultés, l'amener par degrés à tout le développement, à toute la puissance, à toute l'élévation de son être, et en le formant ainsi à la vie présente, le préparer au divin perfectionnement de la vie future.

Kant, aussi immuable dans ses habitudes que les glaces de la Baltique, déclare que l'éducation doit développer dans l'individu tout le perfectionnement dont il est capable. En résumé, l'éducation doit mettre l'homme en état de vivre suivant sa vocation et par suite d'atteindre sa fin dernière.

Toutes ces citations suffisent pour nous faire comprendre quelle place importante l'éducation occupe dans la vie d'un homme et par suite dans la vie d'un peuple.

Pour s'en convaincre davantage il suffit de regarder autour de soi. Pourquoi les ennemis de l'Eglise s'acharnent-ils avec tant d'ardeur contre l'éducation et veulent-ils s'en rendre maîtres ? Ah ! c'est qu'ils ont vu et compris, comme Leibnitz, qu'on réformerait l'univers si l'on réformait l'éducation ; celui qui est maître de la jeunesse est maître de l'avenir.

La première éducation est reçue par l'enfant sur les genoux de sa mère. C'est à la mère à éveiller dans son fils les premières lueurs de l'intelligence et le premier amour du bien, à mettre sur ses lèvres

les premières paroles de la foi et de la vertu, à tourner ses premiers regards vers le ciel, c'est à sa mère, en un mot, à le doter d'une âme chrétienne, comme elle lui a donné un corps humain.

Quand l'enfant aura grandi il sera capable de mieux comprendre, alors commencera, à proprement parler, son éducation. C'est ici qu'il faut se bien pénétrer du rôle que la religion est appelée à jouer dans la formation de l'enfant et du jeune homme. Il ne s'agit pas de façonner uniquement un littérateur, un historien, un savant, mais un homme, c'est-à-dire une personne humaine dont les facultés physiques, intellectuelles et morales sont complètement développées.

Donnez seulement l'instruction, l'enfant pourra grandir et se développer au physique ; son intelligence sera meublée de toutes sortes de connaissances, il sera érudit, savant, mais il ne sera pas homme. L'homme n'est homme que par la raison et cette raison ne s'exerce que sous la dictée de la morale. Or, sans religion point de morale.

Tout système d'éducation qui met de côté la religion est donc défectueux, puisqu'il néglige les premiers et les principaux devoirs de l'homme, ses devoirs envers Dieu.

“ Prenez garde, disait Guizot, prenez garde à un fait qui n'a jamais éclaté peut-être avec autant d'évidence que de notre temps : le développement intellectuel sans le développement moral et religieux devient un principe d'orgueil, d'insubordination et d'égoïsme.” Encore ici, instruisons-nous chez nos ennemis. Puisqu'ils veulent supprimer la religion dans l'éducation, faisons, de notre côté, de la religion la base la plus solide de l'éducation.

C'est ce que Nos Seigneurs les évêques disaient dans leur lettre

pastorale de 1894 : “ La religion donne à l'éducation sa force, sa vertu et les lumières d'une sage direction.”

(*A suivre.*)

Joseph A. BRUNET.

EN REGARDANT PASSER LA VIE

Nos camarades de l'Association doivent être des observateurs. S'ils veulent s'intéresser efficacement à la vie de leur pays, il leur est important de connaître la société au milieu de laquelle la Providence les a placés. Tous ont la tâche de regarder autour d'eux afin de savoir où ils vivent, quels éléments religieux, politiques et sociaux les entourent. Il leur faut devenir clairvoyants, apprendre à juger, d'un regard sûr, la nation dont ils sont les fils, démêler ses tendances à monter ou à déchoir, ses besoins et ses labeurs, ses progrès et ses reculs. Tout en se rendant compte de la route où marche le peuple canadien, les membres découvriront aussi les idées et les mœurs qui nous sont importées d'Europe et des Etats-Unis et qui tendent à se substituer aux nôtres.

Chaque jour, nos amis sont à même de satisfaire à cette nécessité de l'observation, *en regardant passer la vie*, en notant les aperçus qu'elle dévoile, les courants d'opinion qu'elle apporte ou fait disparaître.

Le Semeur, lui, se donnera cette préoccupation une fois le mois. En bon travailleur qu'il veut être, il ne croit pas inutile de promener

ses regards autour de son champ. Debout, la main prête à lancer le bon grain, comment se dispenserait-il d'examiner la terre où tomberont sa semence et ses sueurs ? Pourquoi refuserait-il de scruter l'horizon d'où peuvent venir les brises glacées qui mettent des baisers de mort sur le vert des blés nouveaux ?

* * *

Dans les premiers jours de novembre, il s'est produit à la Chambre française un fait que nous croyons devoir noter. Le ministre de la guerre dans le cabinet Combes, le général André, a été flétri d'une manière peu commune, pour avoir autorisé un système de délation dans l'armée. Le débat a fait si grande tache au front du dit général que ce dernier a dû remettre son portefeuille.

Il a été trouvé coupable d'avoir permis à la franc-maçonnerie française, qui porte le nom de Grand Orient, d'organiser dans les rangs des militaires un système qui avait pour but d'éloigner des grades et des promotions les officiers soucieux de demeurer fidèles à leur foi religieuse.

En 1903, certains dignitaires du Grand Orient fondèrent une association entre tous les officiers franc-maçons. Ordre fut donné à ces derniers de prendre des renseignements sur les collègues qu'ils rencontraient dans les garnisons. Leurs informations étaient ensuite transmises par le Grand-Orient au ministre de la guerre. Celui-ci avait cure de ne les point oublier lorsqu'il s'agissait de cataloguer les officiers de haut grade et de rang inférieur.

Malheur à l'officier qui avait été dépeint comme un soldat aimant Dieu et l'Eglise ! Malheur à celui qui avait accompli ses devoirs religieux ! Classé au nombre des cléricaux et des fanatiques, la franc-maçonnerie avait mis un signe fatal sur son nom : le général André n'avait plus qu'à le laisser dans l'ombre.

Un tel état de choses a fait grand tapage à la Chambre. La discussion a valu au ministère Combes une rude tempête. Quatre voix seulement ont empêché la France, ce jour-là, d'avoir un haut-le-cœur qui eût mis dehors les sectaires, mais de la séance en question, le fait le plus important c'est que la franc-maçonnerie a reçu elle aussi, une flétrissure. Les franc-maçons conspués par la Chambre, voilà qui n'est point banal ! Aussi n'a-t-on pas oublié d'en prendre note. M. François Veillot a écrit, à ce sujet, dans *l'Univers* un article vigoureux au cours duquel nous lisons :

“ Une autre puissance a partagé la flétrissure infligée au ministre de la guerre, une puissance beaucoup plus solide que le général André, beaucoup plus forte que le cabinet lui-même ; une puissance que l'on avait cru jusqu'alors intangible et omnipotente. On a deviné que nous parlons de la franc-maçonnerie.

“ La franc-maçonnerie a été désavouée, condamnée, flétrie par la Chambre entière. ”

Et signalant ensuite le fait qu'il ne s'est trouvé personne en Chambre pour défendre carrément le Grand Orient, pour s'élancer à la tribune et s'écrier “ La franc-maçonnerie n'est pas capable de recourir à des procédés malpropres, ” M. François Veillot ajoute :

“ C'est un fait nouveau, d'une portée considérable, et qui pourrait bien sonner le glas de la secte maçonnique, à l'heure même où ces héraults viennent de monter au Capitole,—au Capitole de Toulouse. ”

* * *

Dans le même temps la franc-maçonnerie était publiquement dénoncée ici, au Canada, à Montréal même. Cette fois ce ne sont pas des députés qui furent cause du mouvement. Ce fut l'opinion publi-

que d'une partie du Canada français, l'opinion catholique et française de cette ville qui cria à MM. les francs-maçons : Halte-là ! Elle y fut poussée par l'émotion qui lui vint des incidents de France et aussi par des causes locales que le *Semeur* ne croit pas devoir préciser.

Deux journaux quotidiens de Montréal *La Patrie* et le *Journal* affirmèrent que la franc-maçonnerie française avait déposé sur nos rives un rejeton chargé de souiller parmi nous personnes et choses liées à Dieu et à l'Eglise catholique. Il y a longtemps que la même assertion a été faite. En maints quartiers on se faisait une gloire de n'y ajouter aucune foi. Aujourd'hui le doute ne semble plus possible à personne.

La Patrie a publié sur ce sujet plusieurs articles, remarquables par le motif élevé et patriotique qui avait inspiré l'auteur, par les solides arguments dont ils étaient pleins. Regrettant de ne les pouvoir citer tous, nous tenons cependant à mettre sous les yeux de nos lecteurs le premier article en date : " Nous avons le regret de savoir qu'un certain nombre de nos compatriotes, de Canadiens français de notre ville et même des campagnes, se sont laissé entraîner dans le courant d'idées qui a jeté la France dans l'effroyable crise où elle se débat et s'épuise.

" Nous n'écrivons pas à la légère ces lignes. Nous parlons parce que nous savons.

" Les diverses religions protestantes ne défendent pas à leurs membres de faire partie de l'Ordre.

" Si nos renseignements sont exacts, nos concitoyens anglais qui appartiennent à la Franc-Maçonnerie ne s'attaquent pas au Catholicisme, à l'Eglise.

" Il en est autrement des Catholiques. Eux constituent une

organisation hostile, dont le but principal est de combattre, de détruire l'influence religieuse, les institutions catholiques.

“ Que l'on ne nous dise pas NON. Nous parlons parce que NOUS SAVONS.

“ Le groupe de Francs-Maçons canadiens-français dont les quartiers-généraux sont dans notre ville, a affiché des tendances tellement anti-religieuses, tellement anti-catholiques, tellement agressives que les membres Anglais et protestants de l'Ordre auquel ils se sont affiliés ont refusé de les suivre et de se joindre à eux.

“ Que l'on ne nous dise pas NON. Nous parlons parce que NOUS SAVONS.”

Que nos compatriotes veillent.

Empêchons, tandis qu'il en est temps encore, que le meilleur de nous-mêmes ne nous soit volé par des mains qui se disent les servantes de la liberté et du progrès, mais qui ne sont que les ennemies de toute idée religieuse. Refusons de confier la garde de nos institutions à ces gens très proches parents de ceux qui se pâment d'aise aujourd'hui d'avoir fait déchoir la France.

* * *

Un évènement que les journaux canadiens ont oublié de signaler, croyons-nous, s'est récemment passé en Allemagne. Nous voulons parler du congrès international tenu à Cologne contre la littérature immorale.

Il a eu un immense retentissement. L'appel avait été adressé à l'univers entier et l'une des notes caractéristiques de ce congrès a été l'union, l'alliance de tous, catholiques, protestants, dans la déclaration de guerre à un ennemi devenu commun.

Cette assemblée permet de dire que la lutte aux brochures, aux

livres obscènes, aux photographies grivoises n'est pas une question confessionnelle. C'est qu'en effet elle intéresse tous ceux qui se soucient de maintenir en leur pays et chez les hommes quels qu'ils soient le sens de la morale, le sentiment de la dignité, la noblesse du cœur et de l'esprit.

Les livres et journaux malsains constituent présentement un grand article de commerce, et il en résulte qu'un souffle impur traverse tous les continents. Nombreuses sont les intelligences qu'il énerve, et nombreux les cœurs qu'il ternit, surtout dans les rangs de la jeunesse. Aussi, que des citoyens, venus de toutes les parties du monde civilisé, se réunissent pour reconnaître que les livres suintant l'obscénité causent des ravages, il n'y a là-dedans rien qui surprenne. Mais ce qui étonne, c'est que l'on n'ait pas pris partout depuis longtemps les moyens pratiques d'enrayer au moins le fléau.

Qui proposera de faire, ici, à Montréal, écho au congrès de Cologne et jettera hardiment le cri d'alarme ?

* * *

Le mois de novembre a fait passer la tourmente électorale sur le Canada. Le résultat des élections générales, le 3 novembre, et celui des élections provinciales, le 25 du même mois, ont été favorables au parti libéral.

Il est pénible de signaler qu'en notre pays l'appel au peuple n'est point la grande affaire nationale, mais un moyen pour nos populations d'empocher des piastres et de *prendre des coups*. Cette année encore, assure-t-on, la vogue a été pour les moyens illégitimes et malhonnêtes de solliciter les suffrages.

* * *

Nous ne saurions terminer cette chronique sans dire nos regrets

de la perte que vient de faire le Canada français.

En M. l'abbé Gustave Bourassa, décédé le 20 novembre, dans la paroisse de Saint-Louis de France dont il était le curé, disparaît l'une des figures les plus hautes que notre race a récemment produites. Il avait déjà fait honneur à son pays, mais sa pleine mesure n'était pas donnée. Et ce nous est une peine grande de le voir enlever au labeur, en plein jour.

Doyen de la faculté des arts de l'Université Laval, l'abbé Bourassa avait l'âme remplie de sollicitude pour la formation intellectuelle et morale des jeunes hommes. Le *Semeur*, qui est l'interprète d'une partie de notre jeunesse, a donc doublement raison de déplorer cette perte.

A l'heure où les Canadiens français ont besoin, pour faire œuvre féconde, d'intelligences ouvertes et de cœurs bien placés, pourquoi faut-il que, dans nos rangs, un tel vide se fasse ?

Si l'épreuve est lourde pour nous, ses compatriotes, combien plus pour les membres de sa famille ! A tous nous adressons nos condoléances et nous prions, en particulier, notre grand ami, M. le député de Labelle, de bien croire à la sincérité des sympathies que lui envoient ses jeunes admirateurs.

Antonio PERRAULT.

MGR SBARETTI AU COLLEGE DE STE-THERESE.

Il est d'usage, au collège de Ste-Thérèse, de célébrer chaque année la fête de St Charles, patron de l'institution.

Alors messe solennelle, banquet, séance dramatique et musicale divisent agréablement la journée du quatre novembre.

Les anciens élèves s'unissent à ceux qu'épargnent encore les soucis et les inquiétudes de la vie. Avec toute leur âme ils revoient chapelle, classes, salles de récréation, ayant sur les lèvres ces vers de Lamartine :

“ Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? ”

Cette année, l'éclat de cette fête fut rehaussé par la présence de Mgr Sbaretto, délégué apostolique du Saint-Siège au Canada. A cette occasion, un membre de l'A.C.J., Monsieur Émile Lambert, fit un discours dont le texte est “ La Jeunesse Chrétienne et la Papauté. ” Aucun sujet ne pouvait être plus actuel, puisque l'on connaît les sympathies et les encouragements du Pape pour les Associations des Jeunes

Ce travail est frappant de couleur locale. Peut-il en être autrement avec une connaissance aussi étendue de l'histoire ?

C'est bien cordialement que le *Semour* félicite ce jeune philosophe, dont nous reproduisons plus bas le discours.

Son Excellence Mgr Sbaretto, à la fin de la séance, se leva la figure rayonnante de joie, fier qu'il était d'avoir entendu tomber de la bouche des jeunes des protestations de respect et d'amour pour la Papauté. Il faut continuer, ajouta-t-il, de voir un père dans la

personne de Pie X, et de se grouper sous son autorité pour assurer votre bien-être national et le succès des jours futurs.

Longtemps, à Sainte-Thérèse, il restera dans la mémoire, comme un doux souvenir ce dialogue des jeunes et de son Excellence Mgr Sbaretta.

AdélarD LEDUC.

E. E. D.

(Discours du camarade Emile Lambert.)

LA JEUNESSE CATHOLIQUE ET LA PAPAUTÉ.

EXCELLENCE,

Notre illustre fondateur Monsieur Ducharme n'a eu d'autre but en instituant cette maison que de donner à l'Église une phalange sacerdotale. Et comme nous avons salué l'ombre du premier thérésien il est de rigueur que nous portions les yeux vers cette société divine nommée le christianisme, établie par Jésus-Christ sur terre et en vue de laquelle on a élevé ces murs. Le Pape en est la figure dominante C'est la Papauté qui a reçu les clés du céleste royaume et le gouvernail de cette arche de salut appelée l'Église sur laquelle nous voguons. Nous sommes donc heureux, Excellence, de vous montrer que nous pensons à Pie X, dont vous êtes le représentant en ce pays. Comme l'image d'un père est rivée à l'âme de l'enfant bien-né, ainsi celle de notre père commun le Pape est gravée au fond de nos cœurs, *ave perennius!*

Nous, les jeunes, qui sommes, paraît-il, l'espoir de demain, nous aimons tout spécialement le Souverain Pontife. Ah ! c'est que

nous trouvons en la Papauté un double idéal : personnel, parcequ'il rencontre nos aspirations, national, parcequ'il sert d'égide à notre patrie.

Voilà pourquoi la jeunesse est debout pour soutenir et vénérer le prisonnier du Vatican ! Voilà pourquoi un autre bataillon juvénile de Canadiens-Français pourra mettre sabre au clair comme en 70 si jamais la canaille piémontaise vient à montrer la dent ! Voilà pourquoi l'idée de protestation contre l'usurpation des États pontificaux vit encore chez nous et pourquoi elle s'est manifestée si hautement lors du dernier Congrès de la Jeunesse catholique à Montréal.

Voyons en la Papauté un idéal chrétien pour nous.

— I —

Prouver que les Papes ont chéri et chérissent encore les jeunes serait broder une proposition qui a servi de thème à nombre d'écrivains. Nous n'avons en effet qu'à jeter un regard sur le passé et le présent pour apercevoir ces universités célèbres, ces séminaires multipliés, ces chaires de philosophie où les docteurs scrutent les profondeurs de la vérité, pour nous convaincre que les successeurs de Pierre ont l'œil sur les hommes de demain. Léon XIII, de douce mémoire, donnait, dans sa sollicitude pour la jeunesse étudiante, un patron que le moyen-âge et les générations actuelles ne se lassent pas d'admirer : je veux dire Saint-Thomas d'Aquin. Il est donc évident que nous pouvons placer notre affection dans la Papauté, qui nous rendra amour pour amour. Mais notre attachement ne vient pas seulement du cœur : il fait un degré de plus et adjoint notre esprit. Notre fidélité à Rome est raisonnée et s'explique parce que nous y trouvons notre idéal.

Que veut le jeune homme plein d'ardeur et plein d'enthou-

siasme, tel que l'a décrit Bossuet ? Le vrai, le bon, le beau, partant la splendeur du savoir. Les poètes l'ont chanté sur toutes les gammes ; vingt ans est l'âge d'or de l'existence.

“ A vingt ans l'âme est une lyre
Que fait vibrer le moindre vent,
Dans le rêve on se perd souvent. ” (G. Beaulieu.)

C'est l'époque où l'ardeur croît, où l'on devient avide de ce qui entraîne l'esprit et satisfait le cœur. Les élèves sérieux recherchent surtout le vrai : la philosophie et les sciences naturelles le leur donnent. Ils requièrent le beau : la poésie et la littérature l'abritent sous leurs ailes. Ils aspirent au bon : la Religion leur offre sa morale austère avec la douce perspective d'être soldats de Dieu. Le tout est brillant, constellé. C'est l'âge où tout ciel a ses étoiles et toute voie ses fleurs. Celui qui dans la suite regarde les jours enfuis se demande avec regret “ où sont les neiges d'autan ” et ne manque pas de dire avec l'auteur des “ Aspirations : ”

“ Je ne revois jamais le printemps sans pleurer
Car il me fait songer au printemps de la vie,
Aux mille illusions dont je me suis bercé,
Aux fleurs de mon chemin, à la douce harmonie
Qui charmaient mon oreille aux beaux jours du passé. ” †

Donc au temps ensoleillé de notre existence, il nous faut un idéal lumineux. Jeunes gens, regardez, voici la lumière.

(*A suivre.*)

† Chapman.—*Les feuilles d'Erable.*

NOTES

Merci au correspondant romain de la Semaine Religieuse de Montréal. Dans le premier numéro de cette revue, il fait à l'adresse des membres de l'Association des remarques fort agréables.

Au correspondant
Romain de la
Semaine Religieuse

..*

Les secrétaires des divers groupes de l'Association sont priés de ne pas oublier de correspondre chaque mois avec le comité général.

Aux Secrétaires
des groupes

..*

Que ceux qui désirent se renseigner sur l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française n'oublient point que les statuts de la dite Association sont en vente au numéro 473, rue Saint-Denis. Le prix de chaque livret n'est que de 5 cents. C'est à peine suffisant pour solder les dépenses de l'impression.

Les Statuts
de l'association

..*

Prière d'adresser toutes communications relatives à l'administration du *Semeur* à M. G.-H. Baril, au numéro 324, Sainte-Catherine, *Tél. Bell Est 720*.

Changement
d'adresse

..*

Le Comité de propagande commencera bientôt à donner des séances dramatiques au profit de l'A. C. J.

Séances au profit
de l'A. C. J.

Ce sera un moyen de soutenir l'œuvre et une preuve que nous ne sommes pas morts.

..*

Nous avons le plaisir d'annoncer que le camarade Benoit obligé de s'éloigner de Montréal dans l'intérêt de sa santé nous est revenu et a repris sa charge de Président. Cette bonne nouvelle est de nature à réjouir tous les membres de l'A. C. J., et à raviver leur enthousiasme.

Retour du
camarade président

*La première des soirées
au profit de l'A. C. J. aura
lieu à Hochelaga, dans la
salle du collège, 263 rue
Dezery, lundi le 19 décem-
bre 1904, à 8 heures P. M.*

*Billets en vente à l'ad-
ministration du Semeur.*

